

Synthèse des sites		
Type de gestion	donnés chiffrées	% surface département Indre
Sites terrestres pré-identifiés Etat, actuellement sans AUCUNE gestion-protection	3682 hectares	0,50 %
Sites terrestres actuellement protégés ou gérés et POTENTIELLEMENT labellisables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	8280 hectares	1,18 %
Sites terrestres DIRECTEMENT labellisés « Protection forte » (art 2 du 2 Décret n° 2022-527 du 12 avril 2022)	779 hectares	0,11 %
Sites « cours d'eau » actuellement protégés ou gérés, et POTENTIELLEMENT labellisables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	1131 kilomètres	–

Typologie des sites gérés ou protégés	nomenclature	commune concernée	appellation	enveloppe surfacique potentielle du site
Terrestres				
Sites terrestres avec protection forte actuelle, directement labellisés « SAP »	Arrêté Préfectoral de protection de biotope	NEUVY-PAILLOUX	Marais de Jean Varenne	0,2
Sites terrestres avec protection forte actuelle, directement labellisés « SAP »	Arrêté Préfectoral de protection de biotope	SAINT-AOUSTRILLE	Marais de Jean Varenne	43,1
Sites terrestres avec protection forte actuelle, directement labellisés « SAP »	Arrêté Préfectoral de protection de biotope	THIZAY	Marais de Jean Varenne	52,3
Sites terrestres avec protection forte actuelle, directement labellisés « SAP »	Réserve Naturelle Régionale	FONTGOMBAULT	Réserve naturelle régionale du Bois des Roches	0,7
Sites terrestres avec protection forte actuelle, directement labellisés « SAP »	Réserve Naturelle Régionale	POULIGNY-SAINT-PIERRE	Réserve naturelle régionale du Bois des Roches	11,5
Sites terrestres avec protection forte actuelle, directement labellisés « SAP »	Réserve Naturelle Régionale	ROSNAY	Réserve naturelle régionale Terres et Etangs de Brenne Massé-Foucault	300,9
Sites terrestres avec protection forte actuelle, directement labellisés « SAP »	Réserve Naturelle Nationale	LINGE	Chérine	79,4
Sites terrestres avec protection forte actuelle, directement labellisés « SAP »	Réserve Naturelle Nationale	SAINT-MICHEL-EN-BRENNE	Chérine	291,5
<b>Total sites terrestres avec protection forte actuelle, directement labellisés « SAP »</b>				<b>779 hectares</b>
Terrestres				
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	AIGURANDE	Prairies humides et suintements de la Levade	3,2
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	BRIANTES	La Tuilerie des Bordes	0,3
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	BRIVES	Marais de la Gravelle	28,7
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	BUZANCAIS	Etang d'Oince	0,2

Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	BUZANCAIS	Marais de Bonneau	12,4
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	CHABRIS	Malpogne	65,6
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	CHAILLAC	Landes de Seillant	17,8
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	CHATEAUROUX	Prairies humides du Montet et de Mousseaux	20,6
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	CONDE	Forêt de Bommiers	0,0
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	DEOLS	Prairies humides du Montet et de Mousseaux	155,6
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	ETRECHET	Prairies humides du Montet et de Mousseaux	4,2
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	JEU-LES-BOIS	Etang du Lys-Saint-Georges	36,6
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	LA CHAPELLE-ORTHEMALE	Marais de Bonneau	4,7
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	LA CHATRE	La Tuilerie des Bordes	7,4
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	LA CHATRE-LANGLIN	Tourbière de Passebonneau	5,3
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	LE MAGNY	La Tuilerie des Bordes	13,5
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	LE TRANGER	Cave à chauves-souri - Le Tranger	3,2
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	LES BORDES	Bois du Roi	256,1
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	LIZERAY	Bois du Roi	55,1
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	LUANT	Etang Grande Effe	90,1
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	LYS-SAINT-GEORGES	Etang du Lys-Saint-Georges	5,6
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	MEOBECQ	Etang du Grand Mez	139,8
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	MEUNET-PLANCHES	Forêt de Bommiers	222,6
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	MEUNET-PLANCHES	Marais de la Gravelle	21,6
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	MEZIERES-EN-BRENNE	Etang de Vigneaux	271,3
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	MEZIERES-EN-BRENNE	Etangs de Verdets et Landes de chez Rojoint	0,4
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	MEZIERES-EN-BRENNE	Etang Piégu et Renard	336,4
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	MEZIERES-EN-BRENNE	Marais d'Ozance	17,4
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	MIGNE	Etangs de Verdets et Landes de chez Rojoint	2,5
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	MONTIPOURET	La Justice	58,2
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	NEUILLAY-LES-BOIS	Etang du Grand Mez	195,6
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	NIHERNE	Etang Grande Effe	269,3
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	PALLUAU-SUR-INDRE	Cave à chauves-souri - Le Tranger	13,5
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	PALLUAU-SUR-INDRE	Cavité à chauves-souris de Palluau	13,4
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	PAULNAY	Chaîne d'étangs du Moulin de la Ramée	157,5
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	PRISSAC	Gué de Lavaud	90,7
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	ROSNAY	Etang Mardouin	14,8

## Feuille1

Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	SACIERGES-SAINTE-MARTIN	Tourbière des Rulauds	6,3
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	SAINTE-GEORGES-SUR-ARNON	Marais de Roussy	16,1
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	SAINTE-GEORGES-SUR-ARNON	Pelouse de Roussy	7,8
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	SAINTE-MAUR	Etang Grande Effe	219,4
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	SAINTE-MICHEL-EN-BRENNE	Chaîne d'étangs du Moulin de la Ramée	30,7
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	SAINTE-MICHEL-EN-BRENNE	Etangs et Landes de Beauregard	215,2
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	SAINTE-PLANTAIRE	Landes sèches de Fougère	128,8
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	SAINTE-PLANTAIRE	Lande sèche de Saint Jallet	16,0
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	SAINTE-GEMME	Marais d'Ozance	113,7
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	SAINTE-GEMME	Etang d'Oince	42,2
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE	Toubiere du Bois de Sainte Severe	1,1
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	SAULNAY	Marais d'Ozance	127,6
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	VENDOEUVRES	Etangs de Verdets et Landes de chez Rojoint	140,5
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	VILLEDIEU-SUR-INDRE	Camp César	4,4
Sites terrestres actuellement sans statut de gestion-protection	Espaces pré-identifiés Etat	VILLEDIEU-SUR-INDRE	Marais de Bonneau	1,4
<b>Total sites terrestres actuellement sans gestion-protection</b>				<b>3682,5</b>

Terrestre				
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	AMBRAULT	Carrière Chéret (La)	2,0
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	BARAIZE	Carrière de la roche du Ris (La)	2,6
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	BRIVES	Ilots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne Berrichonne	62,2
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	CHABRIS	Chapelle Montmartin (La)	0,0
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	CHABRIS	Plateau de Chabris (Le)	17,8
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	CHATEAUROUX	Prairies du Montet (Les)	0,9
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	DEOLS	Prairies des Chenevières (Les)	12,6
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	DEOLS	Prairies du Montet (Les)	18,1
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	EGUZON-CHANTOME	Carrière de la roche du Ris (La)	0,4
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	FONTGOMBAULT	Bois des Roches (Le)	0,7
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	LE TRANGER	Caves du Tranger (Les)	0,0
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	LES BORDES	Ilots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne Berrichonne	14,1
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	LES BORDES	Pelouses du Bois du Roi (Les)	7,3
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	LIZERAY	Ilots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne Berrichonne	7,2
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	MEUNET-PLANCHES	Ilots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne Berrichonne	49,9
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	MEZIERES-EN-BRENNE	Brandes de Bellebouche (Les)	37,1
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	MIGNE	Etang Ex-Chèvres (L')	14,0

Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	MIGNY	Ilots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne Berrichonne	3,6
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	NEUVY-PAILLOUX	Ilots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne Berrichonne	0,4
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	NIHERNE	Prairie de Vaux (La)	0,6
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	PALLUAU-SUR-INDRE	Caves de Palluau (Les)	0,3
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	POULIGNY-SAINT-PIERRE	Bois des Roches (Le)	11,4
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	ROSNAY	Communaux (Les)	26,6
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	ROSNAY	Etang Massé (L')	154,5
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	ROSNAY	étang maupas	82,7
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	SAINT-AOUSTRILLE	Ilots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne Berrichonne	28,1
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	SAINT-GEORGES-SUR-ARNON	Ilots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne Berrichonne	23,1
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	SAINT-GEORGES-SUR-ARNON	Pelouses et marais de Roussy (Les)	14,5
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	SAINT-VALENTIN	Ilots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne Berrichonne	13,8
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	SAINTE-LIZAIGNE	Ilots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne Berrichonne	10,1
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	CEN	THIZAY	Ilots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne Berrichonne	62,1
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	AMBRAULT	Sources de la Téhols	18,6
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	ARDENTES	Foret Domaniale de Chateauroux	940,5
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	ARTHON	Foret Domaniale de Chateauroux	980,6
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	BADECON-LE-PIN	Boucle du Pin	1,8
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	BOMMIERS	Sources de la Téhols	24,4
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	CHABRIS	L'île du moulin	1,3
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	CHABRIS	Boucle de Montcifray	4,0
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	CHAILLAC	Moulin de Seillant	15,7
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	CHATEAUROUX	Ecoparc des Chenevières	0,3
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	CHATEAUROUX	Prairies de l'Indre	0,3
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	COINGS	Bois de la Ringoire	0,4
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	CREVANT	Parc des Parelles	19,5
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	DEOLS	Ecoparc des Chenevières	20,9
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	DEOLS	Bois de la Ringoire	20,5
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	DEOLS	Prairies de l'Indre	20,9
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	ETRECHET	Foret Domaniale de Chateauroux	0,5
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	JEU-LES-BOIS	Foret Domaniale de Chateauroux	394,3
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	LA CHATRE-LANGLIN	Moulin de Seillant	0,0
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	LE MAGNY	Jardin de Beauregard	1,2
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	LE POINCONNET	Foret Domaniale de Chateauroux	2640,9
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	LINGE	Réserve Naturelle Nationale de Chérine	79,6
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	LUREUIL	Lureuil	7,1
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	MARTIZAY	Les jardins de Chambon	2,2
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	MEZIERES-EN-BRENNE	Etang de Bellebouche	283,9
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	MEZIERES-EN-BRENNE	Les Prés du Canal	9,3

Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	MONTGIVRAY	Les terres d'Urmont	2,3
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	MONTIPOURET	Le moulin d'Angibault	7,4
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	NERET	Néret	0,5
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	REUILLY	Prairies Arnon	15,3
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	SAINT-GEORGES-SUR-ARNON	Marais de la Presle	15,1
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	SAINT-MAUR	Prairies de l'Indre	58,9
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	SAINT-MICHEL-EN-BRENNE	Réserve Naturelle Nationale de Chérine	292,0
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	SAINT-PLANTAIRE	Fougères et la Fileuse	37,1
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	SARZAY	Les jardins de Sarzay	2,2
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	SEGRY	Vallon de la Prée	31,8
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	VAL-FOUZON	Les Effes et les Riaux	12,0
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	VAL-FOUZON	Les îles du Fouzon	23,6
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	VALENCAY	Valençay	53,1
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	VELLES	Foret Domaniale de Chateauroux	299,3
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	ENS	VENDOEUVRES	Etang de Bellebouche	14,0
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	RBI ONF	MEUNET-PLANCHES	ROSIER (DU)	109,4
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	RBI ONF	SAINT-AUBIN	ROSIER (DU)	0,8
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	RBI ONF	SAINT-AUBIN	ROSIER (DU)	0,8
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	site classé	ARGENTON-SUR-Creuse	Façades, toitures et vieilles galeries de la rive droite de la Creuse	0,1
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	site classé	ARGENTON-SUR-Creuse	Façades, toitures et vieilles galeries de la rive gauche de la Creuse	0,1
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	site classé	ARGENTON-SUR-Creuse	Rue Grande (n°64)	0,0
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	site classé	BADECON-LE-PIN	Ensemble formé par la boucle du pin	49,7
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	site classé	BADECON-LE-PIN	Gorges de la Creuse (Badecon-le-Pin)	166,4
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	site classé	CEAULMONT	Ensemble formé par la boucle du pin	28,2
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	site classé	CEAULMONT	Gorges de la Creuse (Badecon-le-Pin)	1,1
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	site classé	CHAILLAC	Butte, hameau, château de Brosse et leurs abords	382,6
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	site classé	GARGILESSÉ-DAMPIERRE	Emplacement de l'ancien château de Gargillesse	0,3
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	site classé	GARGILESSÉ-DAMPIERRE	Gorges de la Creuse (Badecon-le-Pin)	0,2
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	site classé	GARGILESSÉ-DAMPIERRE	Le pré l'Abbé	5,0
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	site classé	ISSOUDUN	Vieux pont Saint-Paterne et ses abords	0,6
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	site classé	LE MENOUX	Gorges de la Creuse (Badecon-le-Pin)	0,0
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	site classé	PELLEVOISIN	Tumulus de Pellevoisin	0,1
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	site classé	ROSNAY	Site de l'Epinière	94,8
Sites terrestres avec protection-gestion labellissables sous réserve validation Préfet de Région	site classé	SAINT-PLANTAIRE	Gorges de la Creuse (Saint-Plantaire)	408,2
<b>Sites terrestres avec protection-gestion/ labellissables sous réserve validation Préfet Région (art 2 du Décret n° 2022-527 du 12 avril 2022)</b>				<b>8280,5 hectares</b>

Aquatique				
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	ARGENTON-SUR-Creuse	la Creuse	5,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	BARAIZE	la Creuse	4,7

Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	LE BLANC	la Creuse	10,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	CEAULMONT	la Creuse	6,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	CHASSENEUIL	la Creuse	2,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	CHITRAY	la Creuse	2,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	CIRON	la Creuse	10,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	BADECON-LE-PIN	la Creuse	1,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	CUZION	la Creuse	4,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	EGUZON- CHANTOME	la Creuse	3,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	FONTGOMBAULT	la Creuse	3,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	GARGILLESSE- DAMPIERRE	la Creuse	1,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	LE MENOUX	la Creuse	1,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	LE PECHEREAU	la Creuse	3,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	LE PONT- CHRETIEN- CHABENET	la Creuse	2,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	LURAI	la Creuse	1,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	NEONS-SUR- Creuse	la Creuse	2,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	OULCHES	la Creuse	2,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	POULIGNY- SAINT-PIERRE	la Creuse	5,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	PREUILLY-LA- VILLE	la Creuse	1,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	RIVARENNES	la Creuse	5,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	RUFFEC	la Creuse	5,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	SAINT-AIGNY	la Creuse	0,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	SAINT-GAULTIER	la Creuse	2,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	SAINT-MARCEL	la Creuse	2,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	SAINT- PLANTAIRE	la Creuse	6,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	SAUZELLES	la Creuse	0,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	THENAY	la Creuse	1,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Domaine Public Fluvial	TOURNON- SAINT-MARTIN	la Creuse	3,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L.214-17 du Code de l'environnement)	AIGURANDE	Affluent de La Vauvre	16,9

Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	AIGURANDE	le Rateau	1,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	AIGURANDE	la Vauvre	5,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	ARGENTON-SUR- Creuse	Bras de la Creuse	0,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	ARGENTON-SUR- Creuse	l'Etang des Tailles	0,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	ARGENTON-SUR- Creuse	la Creuse	5,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	ARTHON	la Bouzanne	1,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	AZAY-LE- FERRON	la Claise	3,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	BARAIZE	la Gargillesse	0,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	BAZAIGES	l'Abloux	0,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	BAZAIGES	Ruisseau de Lacoux en aval puis Ruisseau de Péchovet en amont	2,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	BAZAIGES	la Sonne	2,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	BELABRE	l'Anglin	5,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	BELABRE	l'Allemette	1,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LE BLANC	la Creuse	9,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	BONNEUIL	le Vavret	1,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	BRIANTES	l'Indre	6,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	BUZANCAIS	l'Indre	11,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CEAULMONT	le Ris	4,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CEAULMONT	Bras de la Creuse	1,5

Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CEAULMONT	la Creuse	3,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CELON	Affluent du Ris	0,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CELON	la Sonne	3,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CELON	le Ris	1,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CELON	Affluent de l'Abloux	1,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHABRIS	Bras du Fouzon	0,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHABRIS	le Fouzon	5,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHABRIS	le Cher	4,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHAILLAC	Affluent de L'Allemette	13,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHAILLAC	l'Allemette	8,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHAILLAC	le Vavret	1,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHALAIS	Affluent de L'Allemette	0,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHALAIS	l'Anglin	8,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHALAIS	l'Allemette	1,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LA CHAPELLE- ORTHEMALE	l'Indre	0,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHASSENEUIL	la Bouzanne	1,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHASSENEUIL	la Creuse	1,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHASSIGNOLLES	la Couarde	4,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHASSIGNOLLES	la Vauvre	6,0

Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHASSIGNOLLES	Affluent de La Vauvre	17,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHATEAUROUX	l'Indre	3,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHATILLON-SUR- INDRE	l'Indre	6,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LA CHATRE	l'Indre	2,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHAZELET	Affluent de l'Abloux	2,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHAZELET	Bras de l'Abloux	1,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHAZELET	Ruisseau du Vergnot	1,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHAZELET	Ruisseau de Ponquareau	1,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHAZELET	l'Abloux	4,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHITRAY	la Creuse	3,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CHITRAY	Bras de la Creuse	0,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CIRON	Bras de la Creuse	1,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CIRON	le Brion	2,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CIRON	Affluent du Brion	5,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CIRON	la Creuse	10,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CLERE-DU-BOIS	Affluent de l'Aigronne	1,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CLERE-DU-BOIS	l'Aigronne	3,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CLION	l'Indre	5,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CONCREMIERS	l'Anglin	8,8

Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CONCREMIERS	le Salleron	1,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CREVANT	la Lande	4,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	BADECON-LE-PIN	le Terron	2,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	BADECON-LE-PIN	la Creuse	0,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	BADECON-LE-PIN	la Gargillesse	0,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CREVANT	la Couarde	2,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CREVANT	les Barres	9,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CREVANT	Affluent de La Vauvre	19,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CROZON-SUR- VAUVRE	la Lande	4,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CROZON-SUR- VAUVRE	Affluent de La Vauvre	17,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CROZON-SUR- VAUVRE	la Vauvre	7,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CROZON-SUR- VAUVRE	les Barres	2,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CROZON-SUR- VAUVRE	le Rateau	1,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CUZION	la Clavière	0,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CUZION	le Bouzantin	1,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CUZION	le Champarnoux	2,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	CUZION	Affluent du Bouzantin	0,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	DEOLS	l'Indre	0,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	EGUZON- CHANTOME	le Bouzantin	0,0

Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	EGUZON- CHANTOME	Ruisseau de Lacoux en aval puis Ruisseau de Péchovet en amont	0,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	EGUZON- CHANTOME	Affluent de La Clavière	2,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	EGUZON- CHANTOME	la Clavière	7,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	EGUZON- CHANTOME	Affluent de l'Abloux	2,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	EGUZON- CHANTOME	l'Abloux	0,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	EGUZON- CHANTOME	Bras de l'Abloux	0,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	FLERE-LA- RIVIERE	l'Indre	0,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	FONTGOMBAULT	la Creuse	3,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	FOUGEROLLES	la Vauvre	0,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	GARGILLESSE- DAMPIERRE	la Gargillesse	6,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	GARGILLESSE- DAMPIERRE	le Champarnoux	3,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	GARGILLESSE- DAMPIERRE	Affluent de La Gargillesse	1,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	GARGILLESSE- DAMPIERRE	la Pierre Bure	2,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	GARGILLESSE- DAMPIERRE	le Terron	0,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	INGRANDES	l'Anglin	2,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	INGRANDES	le Salleron	1,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LA VERNELLE	Bras du Fouzon	2,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LA VERNELLE	le Fouzon	7,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LACS	l'Indre	0,3

Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LE MAGNY	la Couarde	5,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LE MAGNY	le Bellefont	3,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LE MAGNY	la Couarde (bras)	0,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LE MAGNY	Affluent de La Vauvre	4,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LE MENOUX	la Creuse	0,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LE MENOUX	Bras de la Creuse	0,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LE PECHEREAU	Bras de la Creuse	0,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LE PECHEREAU	la Creuse	1,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LE PONT- CHRETIEN- CHABENET	la Bouzanne	5,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LE PONT- CHRETIEN- CHABENET	la Creuse	1,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LE TRANGER	l'Indre	3,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LIGNAC	le Vavret	7,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LIGNAC	Affluent de L'Allemette	22,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LIGNAC	l'Allemette	12,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LIGNEROLLES	la Goutte Noire	0,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LURAI	la Creuse	3,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LURAI	Bras de la Creuse	0,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LUZERET	Affluent de l'Abloux	14,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LUZERET	la Boudre	2,6

Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LUZERET	Affluent du Brion	0,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LUZERET	l'Etang des Tailles	0,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	LUZERET	la Sonne	12,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MARTIZAY	la Claise	7,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MAUVIERES	la Benaize	0,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MAUVIERES	l'Anglin	7,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MENETOU-SUR- NAHON	le Fouzon	1,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MENETOU-SUR- NAHON	Bras du Fouzon	2,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MERIGNY	l'Anglin	8,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MERS-SUR- INDRE	Affluent de La Vauvre	2,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MERS-SUR- INDRE	la Vauvre	3,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MEZIERES-EN- BRENNE	la Claise	5,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MIGNY	Bras de l'Arnon	0,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MIGNY	L'Arnon (bras)	0,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MONTCHEVRIER	la Gargillesse	3,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MONTCHEVRIER	Affluent de La Gargillesse	5,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MONTGIVRAY	le Bellefont	2,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MONTGIVRAY	la Couarde	4,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MONTIPOURET	La Vauvre (bras)	0,6

Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MONTIPOURET	la Vauvre	3,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MONTIPOURET	Affluent de La Vauvre	1,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	MOSNAY	la Bouzanne	0,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	NEONS-SUR- Creuse	la Creuse	5,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	NEONS-SUR- Creuse	Bras de la Creuse	0,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	NERET	le Fonteneau	1,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	NIHERNE	l'Indre	5,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	NURET-LE- FERRON	Affluent des Chezeaux	0,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	NURET-LE- FERRON	les Chézeaux	2,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	OBTERRE	Affluent de l'Aigronne	7,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	OBTERRE	l'Aigronne	4,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	ORSENNES	la Gargillesse	8,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	ORSENNES	Affluent du Bouzantin	6,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	ORSENNES	Affluent de La Gargillesse	5,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	ORSENNES	le Bouzantin	4,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	ORSENNES	le Champarnoux	0,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	ORSENNES	la Pierre Bure	5,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	OULCHES	Bras de la Creuse	0,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	OULCHES	le Brion	9,0

Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	OULCHES	Affluent du Brion	19,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	OULCHES	la Creuse	1,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	PALLUAU-SUR- INDRE	l'Indre	7,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	PARNAC	Ruisseau de l'Etang Neuf	0,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	PARNAC	Ruisseau des Braisses	4,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	PARNAC	l'Abloux	4,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	PARNAC	Bras de l'Abloux	0,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	PAULNAY	l'Aigronne	2,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	PERASSAY	l'Indre	6,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	PERASSAY	Affluent de l'indre	1,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	PERASSAY	les Palles	0,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	POMMIERS	Affluent de La Gargillesse	2,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	POMMIERS	la Gargillesse	2,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	POMMIERS	le Terron	2,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	POMMIERS	la Pierre Bure	1,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	POULIGNY- NOTRE-DAME	la Couarde	0,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	POULIGNY- NOTRE-DAME	Affluent de La Vauvre	10,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	POULIGNY- NOTRE-DAME	l'Indre	0,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	POULIGNY- SAINT-MARTIN	l'Indre	2,2

Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	POULIGNY- SAINT-MARTIN	la Couarde	1,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	POULIGNY- SAINT-MARTIN	Affluent de La Vauvre	3,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	POULIGNY- SAINT-PIERRE	la Creuse	3,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	PREUILLY-LA- VILLE	Bras de la Creuse	0,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	PREUILLY-LA- VILLE	la Creuse	0,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	PRISSAC	Affluent de l'Abloux	13,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	PRISSAC	Bras de l'Abloux	2,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	PRISSAC	l'Abloux	11,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	PRISSAC	la Sonne	9,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	PRISSAC	l'Anglin	1,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	PRISSAC	Affluent du Brion	0,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	REUILLY	L'Arnon (bras)	3,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	REUILLY	Bras de l'Arnon	0,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	RIVARENNES	la Creuse	3,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	RIVARENNES	le Brion	5,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	RIVARENNES	Affluent du Brion	8,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	RIVARENNES	Bras de la Creuse	0,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	RIVARENNES	les Chézeaux	2,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	ROUSSINES	Affluent de l'Abloux	6,2

Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	ROUSSINES	Ruisseau de Chinan	2,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	ROUSSINES	Ruisseau de Montbroux	3,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	ROUSSINES	Ruisseau des Vallées	2,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	ROUSSINES	Ruisseau de l'Etang Neuf	0,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	ROUSSINES	Ruisseau de l'étang	0,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	RUFFEC	Bras de la Creuse	0,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	RUFFEC	la Creuse	4,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SACIERGES- SAINT-MARTIN	Ruisseau de l'étang	2,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SACIERGES- SAINT-MARTIN	l'Abloux	4,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SACIERGES- SAINT-MARTIN	Affluent de l'Abloux	5,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SACIERGES- SAINT-MARTIN	Bras de l'Abloux	0,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SACIERGES- SAINT-MARTIN	la Sonne	0,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SACIERGES- SAINT-MARTIN	Ruisseau de Chinan	0,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-AIGNY	la Creuse	0,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT- CHRISTOPHE-EN- BOUCHERIE	Affluent de la Sinaise	9,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-CIVRAN	Bras de l'Abloux	1,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-CIVRAN	Affluent de l'Abloux	5,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-CIVRAN	l'Abloux	3,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-CIVRAN	Ruisseau de Chinan	2,0

Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-CYRAN- DU-JAMBOT	l'Indre	5,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-DENIS-DE- JOUHET	Affluent de La Vauvre	1,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-DENIS-DE- JOUHET	la Vauvre	2,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-GAULTIER	les Chézeaux	0,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-GAULTIER	Affluent des Chezeaux	0,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-GAULTIER	la Creuse	2,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-GENOU	l'Indre	6,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT- GEORGES-SUR- ARNON	Bras de l'Arnon	1,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-GILLES	Ruisseau de la Rivaille	0,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-GILLES	Ruisseau de Chinan	1,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-GILLES	l'Abloux	2,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-GILLES	Ruisseau de l'Etang Neuf	0,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-HILAIRE- SUR-BENAIZE	la Benaize	4,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-HILAIRE- SUR-BENAIZE	l'Anglin	2,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-MARCEL	la Bouzanne	0,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-MARCEL	la Creuse	1,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-MARCEL	Bras de la Creuse	0,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-MAUR	l'Indre	10,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT-MICHEL- EN-BRENNE	la Claise	5,9

Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT- PLANTAIRE	le Bouzantin	4,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT- PLANTAIRE	Affluent du Bouzantin	3,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINT- PLANTAIRE	le Champarnoux	2,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINTE-SEVERE- SUR-INDRE	Affluent des Palles	0,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINTE-SEVERE- SUR-INDRE	l'Indre	8,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINTE-SEVERE- SUR-INDRE	les Palles	3,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAINTE-SEVERE- SUR-INDRE	Les Palles (bras)	1,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SARZAY	la Vauvre	8,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SARZAY	le Bellefont	1,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SARZAY	la Couarde	2,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAUZELLES	Bras de la Creuse	0,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAUZELLES	la Creuse	1,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAZERAY	Affluent des Palles	14,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SAZERAY	les Palles	0,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	SEGRY	Bras de l'Arnon	2,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	TENDU	la Bouzanne	11,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	THENAY	la Creuse	1,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	THENAY	Affluent de l'Abloux	0,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	THENAY	l'Etang des Tailles	1,2

Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	THEVET-SAINT- JULIEN	Affluent de la Sinaise	0,0
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	TILLY	le Vavret	3,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	TILLY	Affluent de L'Allemette	0,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	TILLY	l'Etang du Grand Ris	2,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	TOURNON- SAINT-MARTIN	la Creuse	0,4
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	TOURNON- SAINT-MARTIN	Bras de la Creuse	0,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	TRANZAULT	Affluent de La Vauvre	0,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	URCIERS	la Sinaise	3,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	URCIERS	Affluent de la Sinaise	3,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	URCIERS	la Goutte Noire	0,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VAL-FOUZON	le Fouzon	5,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VAL-FOUZON	Bras du Fouzon	4,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VELLES	Bras de la Bouzanne	0,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VELLES	la Bouzanne	12,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VICQ-EXEMPLET	Affluent de la Sinaise	14,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VICQ-EXEMPLET	le Fonteneau	5,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VICQ-EXEMPLET	la Sinaise	2,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VICQ-EXEMPLET	Bras d'un affluent de la Sinaise	0,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VIGOULANT	les Palles	1,7

Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VIGOULANT	Affluent des Palles	6,6
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VIGOUX	la Sonne	5,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VIGOUX	Affluent de l'Abloux	3,3
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VIGOUX	Ruisseau de la Rivaille	0,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VIGOUX	Ruisseau de l'Auneu	2,9
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VIGOUX	la Boudre	0,8
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VIGOUX	l'Etang des Tailles	2,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VIGOUX	l'Abloux	3,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VIGOUX	Ruisseau de la Fontaine du Ris	0,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VIJON	Affluent de l'indre	1,2
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VIJON	les Palles	7,5
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VIJON	Affluent des Palles	2,7
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VIJON	l'Indre	0,1
Sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)	Cours d'eau classés Liste 1 (article L,214-17 du Code de l'environnement)	VILLEDIEU-SUR- INDRE	l'Indre	13,0
<b>Total sites aquatiques avec protection-gestion/ labellissables « protection forte » (sous réserve validation Préfet Région)</b>				<b>1131,2 Kilomètres</b>